

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Mardi 5 mars 2024 à 19h00

ORDRE DU JOUR

Procès-Verbal du 18 décembre 2024

Décisions du Maire

- Point n°1 Motion - Difficultés financières du Département des Yvelines
- Point n°2 Désignation référent déontologue des élus municipaux
- Point n°3 Désignation d'un membre au sein d'une commission permanente
- Point n°4 Rapport d'Orientation Budgétaire 2024
- Point n°5 Contrat de Mixité Sociale
- Point n°6 Approbation de la modification des statuts du SIVOM

La séance du conseil municipal se tiendra à La Croisée, en présence du public, et retransmise sur le site de la ville : [www.ville-orgeval.fr](http://www.ville-orgeval.fr)

Fait à Orgeval, le 28 février 2024

Le Maire,



Hervé Charnallet